

Appel à projets national « L'action culturelle au service de la

maîtrise du français »

Fiche de présentation du projet

Récapitulatif

Nom de la structure ou de l'organisme	□ Projet national
Montant de la demande de subvention	Projet local Région : Domaine d'action (cf. point 1 de l'appel à projets) :

Liste des pièces à fournir :

- Budget 2014 et 2015 de la structure
- Budget prévisionnel du projet
- Exemple d'une production



Appel à projets national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français »

Présentation de la structure

Nom de la structure ou de l'organisme :		
Domaine d'activité :		
Coordonnées :		
Responsable du projet :		
Adresse:		
tél : adresse électronique : site internet :		
Statut juridique de la structure ou de l'organisme :		
Présentation générale de la structure ou de l'organisme :		
Composition de l'équipe et statut professionnel :		
Montant du budget 2014 et du budget prévisionnel 2015 (à joindre en annexe) :		



Appel à projets national « L'action culturelle au service de la

maîtrise du français »

Présentation du projet

Groupes-cibles visés (cocher)
les publics scolaires en insécurité linguistique dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle hors temps scolaire les 16-25 ans sans qualification et sans emploi les personnes détenues, adultes ou mineurs, ainsi que les mineurs sous main de justice les étrangers allophones
les personnes en situation d'illettrisme
Domaines d'action (cocher)
lecture publique, conte ; ateliers d'écriture ;
arts de la parole (slam, concours d'éloquence, matchs d'improvisation);
parole publique et citoyenne ;
patrimoines (musées des Beaux Arts, musées de société, monuments nationaux);
spectacle vivant (théâtre, cirque, chanson et musique populaire); cinéma, médias et pratiques numériques (écriture numérique, blogues, jeux sérieux);
archives
autre (préciser)

Descriptif du projet





Appel à projets national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français » - Présentation du projet

Objectifs poursuivis et modalités de mise en œuvre (cocher les objectifs suivis et justifier en quelques lignes en quoi le projet répond à ces objectifs)

Pour les projets nationaux d'outillage des réseaux de la culture et du champ social œuvrant dans le domaine de l'appropriation du français :

A - répondre à un besoin non couvert B - proposer un ou des outils de formation des encadrants des réseaux concernés, y compris des outils directement utilisables auprès des groupes cibles (recueils de bonnes pratiques, kits de formation, outils en ligne) C - développer des formes de médiation adaptées aux groupes-cibles en insécurité linguistique
D - permettre aux intervenants (artistes, médiateurs, éducateurs) de diagnostiquer les difficultés linguistiques des personnes accueillies E - préciser les objectifs artistiques/culturels et langagiers, les contenus développés, les compétences mobilisées, le choix des intervenants et des méthodes F - proposer une expérimentation du ou des outils et en évaluer les résultats
G - élaborer des scénarios de diffusion et d'appropriation du ou des outils par les réseaux concernés en favorisant la mise en réseau de partenaires H - revêtir un caractère innovant tant au plan technologique (outils numériques) que méthodologique I - recourir à l'expertise de chercheurs
J - être transférable dans des contextes voisins à d'autres réseaux K - se dérouler sur une période allant de six mois à un an, de la phase de démarrage du projet à la phase d'évaluation faisant suite à l'expérimentation du ou des outils de formation proposés L - proposer une action à l'intention des encadrants de jeunes accueillis dans le cadre
du service civique Pour les projets de terrain à dimension locale mettant les dispositifs d'action culturelle au service de la pratique et de la maîtrise du français :
M - s'appuyer sur une expertise avérée dans l'accompagnement et la médiation culturelle ou l'accompagnement des groupes-cibles en insécurité linguistique N - proposer des formes de médiation adaptées à ces groupes-cibles O - concerner un ou plusieurs domaines mentionnés au point 1 P - toucher au minimum 25 personnes faisant partie de ces groupes-cibles
 Q - permettre aux intervenants (artistes, médiateurs, éducateurs) de diagnostiquer les difficultés linguistiques des personnes accueillies R - préciser les objectifs artistiques/culturels et langagiers, les contenus développés, les compétences mobilisées, le choix des intervenants et des méthodes



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - 2015

S - associer des partenaires publics (services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, organismes publics) ou privés, dès lors qu'ils interviennent dans le domaine de l'action culturelle ou de la maîtrise du français T - être adaptés aux réalités du territoire concerné U - se dérouler sur une durée maximale de six mois, du démarrage du projet à son évaluation finale				
Territoire(s) géographique(s) cor	ncerné(s) par le projet et sa diffus	sion :		
Diagnostic, objectifs et résultats	attendus (problématique, enjeux	, données, chiffres) :		
Intervenants (effectif, qualification) :				
Public bénéficiaire :				
Date et durée de mise en œuvre	; :			
Partenaires associés (le cas échéant) :				
Partenaires financiers :				
Budget du projet				
Montant du budget prévisionnel du projet (à joindre en annexe) :	Subvention demandée :	Autres partenaires financiers du projet :		